



Conseiller / Conseillère de Développement

-

Comité Départemental EPGV de l'Ain

1. Environnement du poste

Le Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire de l'Ain (CODEP EPGV 01) est une structure déconcentrée de la FFEPGV. Dans ce cadre, il contribue à la structuration, à la promotion et au développement du Sport Santé sur le département de l'Ain.

La Comité Départemental EPGV de l'Ain accompagne et favorise la création, le développement et fonctionnement des associations affiliées à la fédération.

2. Caractéristiques du poste

- Contrat : CDI temps plein – 35h00
- Classification : groupe 4 de la Convention Collective Nationale du Sport
- Rémunération : selon profil du candidat / de la candidate
- Lieu de travail : siège social du CODEP EPGV de l'Ain - Maison des Associations - 05 avenue des Belges 01000 – Bourg-en-Bresse
- Les missions nécessitent des déplacements sur le département de l'Ain et de manière plus occasionnelle à l'échelle régionale
- Les périodes de travail : rythme souple, disponibilité, autonomie importante
- Matériel : téléphone portable, ordinateur portable

3. Missions

- Promouvoir les activités EPGV sur le territoire (séances ou programmes)
- Accompagner le Comité Directeur dans la construction puis le déploiement du plan d'actions départemental
- Accompagnement des clubs EPGV (gestion associative - juridique, développement des activités, subventions, relation avec les animateurs)
- Accompagner les animateurs sportifs tout au long de leur parcours professionnel (recrutement, départ en formation avec gestion des dossiers AFDAS, conseil dans la relation avec les associations)
- Préparation et animation des temps avec les bénévoles/animateurs : aide de proximité – rencontre personnalisé – animation territoriale – réunion de secteur)

 epgv01.fr 

CODEP EPGV de l'Ain (01)

Tél : 04.26.11.72.62 / Port : 06.43.89.58.23 / Mail : ain@comite-epgv.fr

Maison de la Culture et de la Citoyenneté – 04 allée des Brotteaux CS 70270 – 01006 Bourg-en-Bresse.

Site Web : <https://epgv01.fr/> - N° Siret : 31704981500028

4. Responsabilité et autonomie dans le poste

Le/la conseiller(e) de développement est placé(e) sous l'autorité hiérarchique de la Présidente du Comité Départemental. Il/elle rend régulièrement compte de ses actions à la Présidente ainsi qu'aux membres du Comité Directeur du CODEP.

- Il/elle participe à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets votés par la structure.

5. Compétences requises

- Capacité à travailler en équipe et en autonomie
- Rigueur, organisation, disponibilité, adaptabilité et force de proposition
- Qualités relationnelles
- Qualités rédactionnelles
- Connaissance du milieu associatif et de ses spécificités souhaitées
- Maîtrise de la méthodologie de projet : repérage d'appels d'offres et capacité à y répondre, pilotage de projets, organisation d'événements, réalisation de dossiers de demande de subvention, suivi, évaluation, bilans
- Maîtrise des outils informatiques de base (Pack Office)

6. Profil recherché

- Formation : niveau Bac+2 / Bac+3
- Expérience : débutant (e) accepté (e)
- Une première expérience en gestion de projet / développement sportif serait un plus
- Permis B et véhicule personnel

7. Autre

A la suite de la prise de poste, une formation sera proposée avec un accompagnement personnalisé : formation fédérale « Conseiller de Développement EPGV »

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser au Comité Départemental EPGV de l'Ain :
CODEP EPGV 01 – Maison de la Culture et de la Citoyenneté – 04 allée des Brotteaux – 01000
– BOURG-EN-BRESSE

Ou par mail : ain@comite-epgv.fr

